

Alain revient sur le thème de l'expression populaire. Il rappelle que la Constitution de la Ve République ne donne pas la souveraineté au Peuple que ce soit par le RIP à deux barrages (députés + cota d'électeurs) ou par le mode actuel des élections.

Aussi, il recommande une réflexion trinitaire en remplacement aux différentes possibilités de bulletins de votes exprimés en les simplifiant en ces termes :

- pour l'un
- pour l'autre
- Pour ni l'un ni l'autre d'où la création du vote « Contre, pour un avenir meilleur » celui exprimé par le Peuple, nouveau vote qui remplace l'abstention et le blanc qui ne qualifient en rien les prétendants de...
- le nul (qui exprime une volonté citoyenne de venir voter pour une liberté d'exprimer une déception particulière ...)

Alain recommande pour toutes solutions de Vie soit d'avoir une vision non-dualiste, soit d'avoir une réflexion trinitaire :

- chaque candidat devrait se présenter au niveau présidentiel après une primaire avec deux suppléants désignés dans chaque ligne politique ou groupes apolitiques (ex. GJ), cet ensemble ternaire permet le remplacement au pied levé et l'équilibre décisionnel de choix futurs et de représentativité plurielle, voir simultanée sur des plans stratégiques et de lieux.
- ne pouvant pas qualifier à ce jour le vote blanc avec un objectif défini celui-ci doit être remplacé par un vote qu'on appellerait « le vote contre tous pour un avenir meilleur », car le vote blanc est interprété en fonction des intérêts des uns et des autres il est donc une source de division. Les groupes de RIC devraient adopter cette proposition : « Tout votant qui ne va pas voter est un vote "Contre" dans une proportionnelle intégrale ». On élimine ainsi l'abstention et le vote blanc et il ne reste plus que le vote nul. Ce mode va stimuler les prétendants à plus de mobilisations politiques pour ne pas être balayer par des citoyens qui ne seront pas à l'avenir amandés comme dans certains pays à voter par obligation financière. Ce nouveau mode de vote « Contre » va engendrer aux vues des anciens abstentionnistes (qui ne le seront plus) bien des satisfactions comme : Des économies de temps (voir de vacances en Famille ou entre Amis), d'argent (papier de vote, essence, temps travail) et de risques d'accident dans un trajet maison-mairie pour des politiques qui ne méritent pas le déplacement. Il faut convenir qu'ainsi il seront plus boostés à mieux motiver les électeurs par un meilleur travail rendu.

• ainsi le décompte se répartirait en trois : option 1, option 2 et option 3 celui du Peuple Uni contre les options (1 & 2) . L'option 4 des Nul sera additionnée à l'option.3, d'où une majorité retenue qui doit obtenir 67% pour le présidentielles et 34 % des inscrits que dans le cadre de l'application la Gouvernance Citoyenne avec le RIC pour que la représentativité de l'ensemble des Nul soit représentée par le hasard et donc tirée au chapeau en hommage à Etienne Chouard pour départagés les tiers dans l'embarras.

Par ailleurs la fraude électorale s'étant immiscée dans le processus démocratique, il faut instituer et stimuler trois corps de surveillance : La police nationale ou les pompiers , la gendarmerie et les citoyens GJ pour surveiller au bon déroulement des élections :

- Dans chaque bureau de vote ces trois corps devront indépendamment faire une remontée des comptes pour les comparer et soulever s'il y a fraude...
- Tous les bureaux de votes ne seraient qu'en mode papier car l'informatique n'est pas fiable, il faut donc se servir du papier et des affichages en mairies qui seront remontés aux préfectures par les Pompiers et Gendarmes indépendamment jusqu'à la place de la Bastille où les Gendarmes et Pompiers de Paris seront chargés de contrôler les résultats finaux avec les Parisiens.
- Lors du dépouillement aucun appel téléphonique pour faire remonter les résultats intermédiaires qui peuvent être rééquilibrés par des corrompus en temps masqué à ce jour grace aux bureaux électroniques sur lesquels aucun suivi est possible par l'humain...

Problème des 500 signatures des Maires pour l'éligibilité des listes des prétendants au plan National :

- Tout prétendant doit avoir un cassier vierge et n'avoir trempé dans aucun conflit d'intérêt particulier et avoir requis dans les primaires de son parti la majorité qui devra correspondre au 17 % des électeurs au plan national les obligeant à correspondre un peu plus aux désirs des Français et donc de les mobiliser avec des objectifs de campagne qui s'ils ne sont pas atteints les déboutent au bout d'un an.
- Dans la négative de ce résultat au primaire et bien que les loups qui ne se sont pas accordés entre eux, donnent la main aux patous (chien gardien des Pyrénées qui

protègent les moutons) ceux du Peuple en retrouvant ainsi la souveraineté les citoyens appliquerons l'outil du RIC-Carl en mode trinitaire et décliné sous tous les plans que ce soient : National, Départemental, Communal, etc.

- Les sénateurs et députés doivent disparaître pour faire des économies et ne conserver que les cabinets ministériels qui peuvent augmenter à la demande d'un RIC, motivé par des pétitionnaires pour un taux de 34% relatif au nombre d'humains impliqués dans la branche professionnelle ou l'objet de la demande...

Pour conclure voici donc des solutions qui répondront à ceux qui voulaient instituer une annulation des élections pour un taux d'abstention pas encore fixé variant entre 70 et 80% et qui n'ont jamais eu de réponse.